



Montrouge, le 15 janvier 2021

N/Réf. : CDE-DEU-NOT-153514-2020

## **Note à l'attention**

### **des membres du groupe de travail « Culture de la sécurité et de la radioprotection » du CODIRPA**

#### **Objet : Missions confiées à ce groupe de travail**

##### **1. Eléments de contexte**

L'Autorité de Sûreté Nucléaire a été chargée par le Premier ministre de piloter les travaux du Comité Directeur Pour la Gestion Post-Accidentelle (CODIRPA). Ce comité pluraliste a pour mandat de proposer des éléments de doctrine au Gouvernement en matière de gestion post-accidentelle suite à un accident nucléaire.

Le mandat du Premier ministre en date du 18 juin 2020 met notamment l'accent sur le renforcement « [de] l'information et [de] la sensibilisation de la population et des élus » en amont d'une éventuelle situation de crise. Il demande également au CODIRPA de réfléchir aux mesures nécessaires pour renforcer la préparation des acteurs locaux ainsi que la résilience des territoires concernés.

En réponse à ce mandat, la réunion plénière du CODIRPA du 18/11/20 a validé la création d'un groupe de travail pluraliste visant à proposer des dispositions de nature à renforcer la culture de sécurité et de radioprotection au sein des différentes catégories d'acteurs autour des installations nucléaires.

##### **2. Objectifs du groupe de travail « Culture de la sécurité et de la radioprotection »**

L'objectif principal du GT « Culture de la sécurité et de la radioprotection », tel que validé en plénier, est de renforcer, en amont de la crise, la culture de la sécurité et de la radioprotection et le niveau de connaissance des sujets nucléaires autour des sites nucléaires.

Le GT devra s'interroger sur les actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. Une première proposition de thèmes à approfondir est indiquée ci-dessous et pourra constituer une base de travail pour les travaux du GT :

- Identification des connaissances scientifiques nécessaires à la population

- Identification des différents publics cible (écoles, entreprises, riverains, élus ...)
- Identification des supports existants et des bonnes pratiques, tant dans le domaine du nucléaire, que pour les autres domaines (chimiques, risques naturels ...) ou encore à l'international
- Création de nouveaux supports
- Définition du rôle des CLIs (réfèrent post-accident) et des élus locaux
- Sensibilisation la population aux conseils de comportements adaptés, information sur les PPI
- ...
- Formation/sensibilisation des élus
- Entraînement des populations (association aux exercices...)

Dans ces travaux, une attention toute particulière sera accordée aux points suivants :

- Le partage d'expériences avec d'autres domaines (risques naturels, ICPE...) où la question de la culture du risques est particulièrement prégnante
- L'écoute des attentes locales qui devra être organisée de la manière adaptée (ateliers, panels citoyens...)

Enfin, le GT favorisera une approche pluridisciplinaire en intégrant les travaux des sciences sociales portant sur les sujets traités.

### 3. Organisation des travaux

Le GT est piloté par l'ASN, qui en assure également le secrétariat. Ce GT associera des représentants du CODIRPA et des représentants d'acteurs locaux.

La composition du GT est précisée en annexe.

### 4. Principaux jalons et livrables

Il est proposé de structurer le travail en deux phases :

- Une première phase de partage d'expériences, qui visera à identifier les bonnes pratiques dans le domaine industriel, à l'étranger ainsi que celles déjà existantes sur certains territoires. A l'issue de cette phase, seront identifiées 2 à 3 propositions concrètes à approfondir dans la suite des travaux du groupe. Cette phase donnera lieu à un rapport intermédiaire qui sera proposé au CODIRPA plénier.
- Une seconde phase d'approfondissement et d'expérimentation des propositions retenues. L'objectif est d'en démontrer l'efficacité et la faisabilité à l'issue d'expérimentations sur le terrain.  
A l'issue de cette phase, le GT produira son rapport final à destination du CODIRPA plénier et un plan d'actions pour pérenniser cette culture de sécurité et de radioprotection.

Les principaux jalons de ce GT seront les suivants :

Action	date
Validation du mandat du GT en Codirpa plénier	01/2021
Synthèse du partage d'expériences et définition des expérimentations à mener	Fin 2021
Conduite et bilan des expérimentations locales	Fin 2022
Elaboration des recommandations au plénier	Fin 2023

L'ensemble des échanges feront l'objet de comptes-rendus. Le projet de rapport fera l'objet d'une présentation en réunion plénière du CODIRPA.